

N° 05 – FÉVRIER 2015

INFORMATIONS STATISTIQUES

LE CENTRE DE L'AGGLOMÉRATION GENEVOISE DÉPASSE LES FRONTIÈRES DU CANTON

L'agglomération de Genève, selon la définition des agglomérations 2012 de l'Office fédéral de la statistique (OFS), compte 200 communes : les 45 communes du canton de Genève, 43 des 47 communes du district de Nyon, 25 communes du département français de l'Ain et 87 de celui de la Haute-Savoie. Avec 818 700 habitants en 2012, l'agglomération genevoise constitue la troisième agglomération de Suisse en nombre d'habitants, après celles de Zurich (1 280 900 habitants) et de Bâle, transfrontalière elle aussi (823 100). Lausanne est cinquième, avec 389 600 habitants.

Le centre de l'agglomération genevoise s'étend de Meyrin à Annemasse, et compte 473 600 habitants. La proportion d'habitants résidant dans les communes du centre de l'agglomération évolue de manière inverse à la taille de l'agglomération : 55,1 % de la population réside au centre à Zurich, 57,8 % à Genève et 71,9 % à Lausanne.

Les communes de la couronne groupent quant à elles 253 400 habitants, soit 30,9 % de la population de l'agglomération. Cette proportion est similaire à celle observée dans l'agglomération de Bâle (29,2 % de sa population) ou de Lausanne (28,1 %), mais sensiblement supérieure à celle de l'agglomération de Zurich (20,8 %).

Le reste des habitants de l'agglomération genevoise, soit 91 700 personnes (11,2 % de la population), vit dans des communes-centre secondaires. Ces dernières sont des communes au tissu urbain dense, dans lesquelles plus de 26,7 % de la population active occupée travaille dans une commune-centre de l'agglomération.

POPULATION DES CINQ PLUS GRANDES AGGLOMÉRATIONS, SELON LE TYPE DE COMMUNE, EN 2012

EFFECTIF EN FIN D'ANNÉE

AGGLOMÉRATIONS SUISSES

	Communes-centre	Communes-centre secondaires	Communes de la couronne de l'agglomération	Total
Zurich	705 970	308 327	266 647	1 280 944
Bâle (1)	451 969	130 409	240 734	823 112
Genève (1)	473 554	91 741	253 373	818 668
Berne	249 120	11 566	138 187	398 873
Lausanne	280 051	-	109 563	389 614

(1) Y compris les communes de l'agglomération en dehors du territoire suisse.

Source : Office fédéral de la statistique

UNE NOUVELLE DÉFINITION DE L'ESPACE À CARACTÈRE URBAIN ET DES AGGLOMÉRATIONS

La définition de l'espace à caractère urbain et des agglomérations permet, d'une part, de classer les communes présentes sur le territoire suisse le long d'un gradient qui va de l'urbain au rural et, d'autre part, de dessiner l'aire d'influence des centres urbains. Cette définition se base sur la notion de densité d'habitants, d'emplois et de nuitées de l'hôtellerie converties en équivalents-habitants (abrégié HEN)¹, pour identifier le centre des agglomérations, et sur les flux de pendulaires entre les communes, pour dessiner le contour des agglomérations. Cette méthode aboutit à une classification des communes en six types : les communes-centre, les communes-centre secondaires, les communes de la couronne, les communes multi-orientées et les communes-centre hors agglomération. Les communes n'appartenant à aucune de ces catégories sont considérées comme des communes rurales sans caractère urbain.

En raison du changement de méthode, la comparaison du périmètre de l'agglomération de 2012 avec celui de la précédente définition n'est pas pertinente.

LES COMMUNES-CENTRE

Les communes-centre d'une agglomération constituent le centre d'agglomération, qui correspond à une zone continue dans laquelle la densité en termes d'habitants, d'emplois et de nuitées est forte. Pour l'agglomération genevoise, cette zone s'étend, d'ouest en est, de Meyrin à Vétraz-Monthoux, commune de Haute-Savoie. Le centre de l'agglomération est donc transfrontalier : sur les 25 communes-centre qui le constituent, 6 se trouvent en Haute-Savoie (Ambilly, Ville-la-Grand, Etrembières, Gailard, Vétraz-Monthoux et Annemasse). En 2012, le centre de l'agglomération compte, au total, 473 600 habitants.

La ville-centre de l'agglomération, qui correspond à la commune-centre qui regroupe le plus grand nombre d'habitants, d'emplois et de nuitées, est la ville de Genève.

LES COMMUNES-CENTRE SECONDAIRES

Les communes-centre secondaires sont des communes avec une densité d'HEN¹ élevée, mais dans lesquelles le tissu urbain ne présente pas une continuité avec le centre de l'agglomération. Ces communes ne forment pas un nouveau centre à part entière, car plus de 26,7 % de leur population active occupée travaillent dans le centre principal de l'agglomération genevoise.

Dans le périmètre de l'agglomération genevoise, quatre centres secondaires ont été identifiés. Deux centres se trouvent en France, groupant Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire pour l'un, Gex et Cessy pour l'autre. Côté suisse, un centre s'étend de Versoix à Bogis-Bossey, et un autre autour de Nyon.

¹ HEN = nombre d'habitants + nombre d'emplois + (nombre de nuitées*2)/365.

UNE COURONNE D'AGGLOMÉRATION MAJORITAIREMENT FRANÇAISE

Les communes formant la couronne de l'agglomération correspondent aux communes dont au moins le tiers de la population active occupée effectue des déplacements pendulaires vers le centre de l'agglomération, ou vers un des centres secondaires. Les communes qui sont liées au centre de l'agglomération par leur flux de pendulaires mais qui n'ont aucune frontière avec d'autres communes de l'agglomération ne sont pas considérées comme en faisant partie.

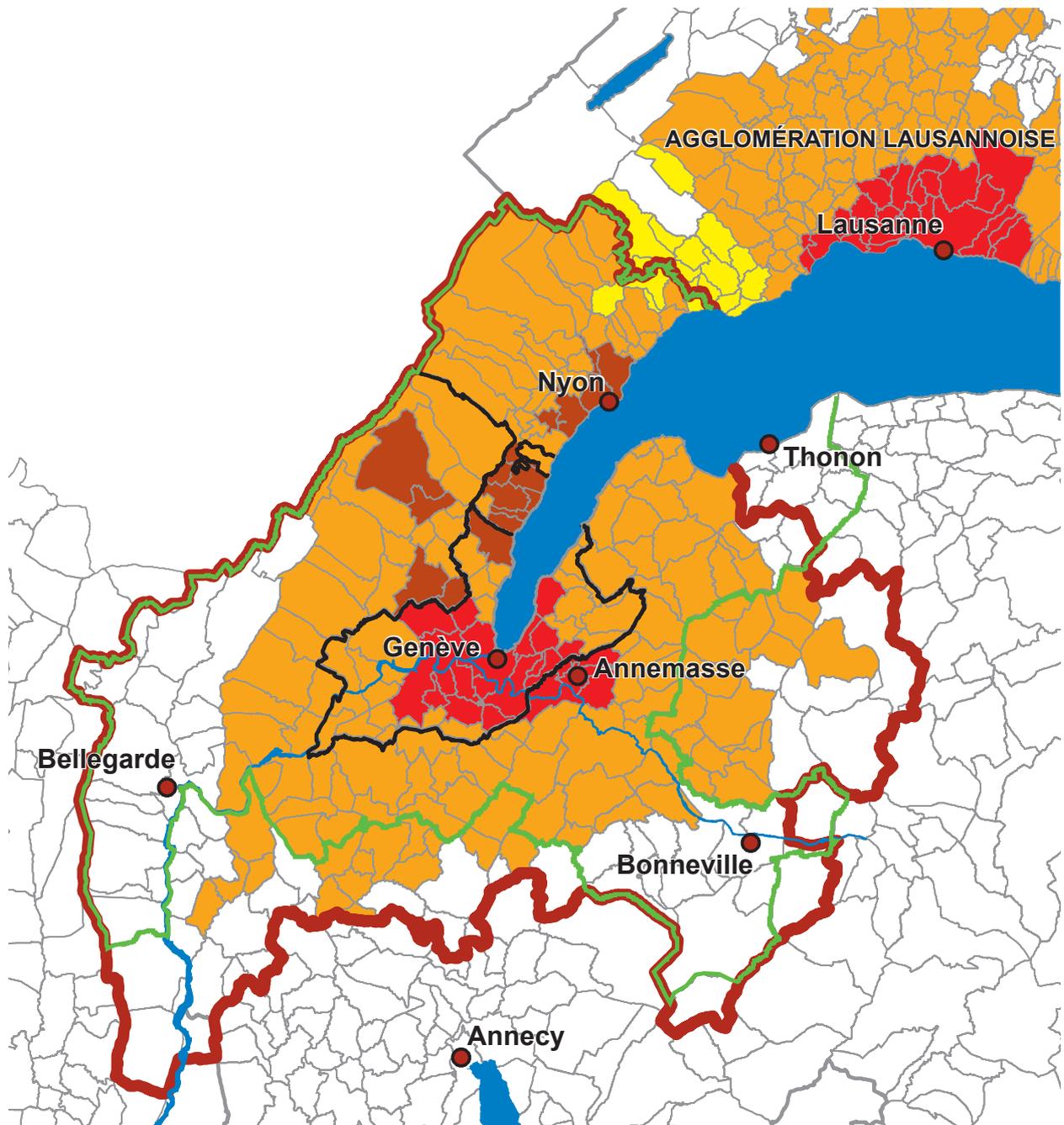
Sur les 158 communes qui composent la couronne de l'agglomération genevoise (253 400 habitants), 25 se trouvent dans le canton de Genève, 31 dans le canton de Vaud, 21 dans l'Ain et 81 en Haute-Savoie.

DES COMMUNES TIRAILLÉES ENTRE LAUSANNE ET GENÈVE

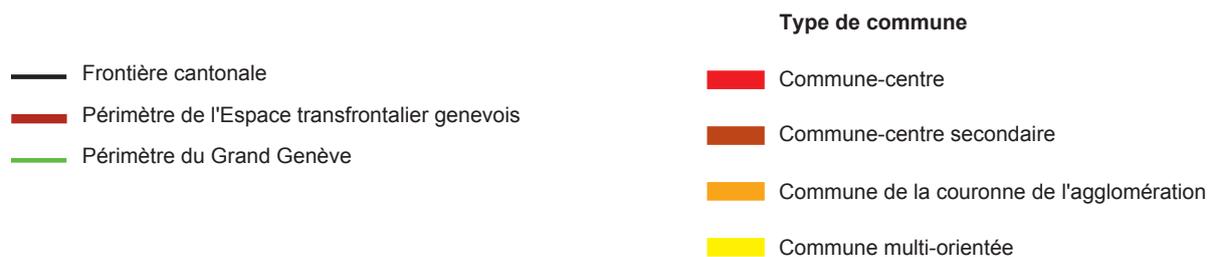
Lorsque les flux de pendulaires d'une commune se dirigent vers deux centres d'agglomération ou plus, que ces flux sont tous supérieurs à 6,7 % de la population active occupée de la commune, et qu'ils représentent ensemble au moins un tiers de celle-ci, l'OFS parle de communes « multi-orientées ». Dans la périphérie de Genève, on en dénombre 17. Toutes situées dans le canton de Vaud, elles comptent au total 15 600 habitants et sont orientées à la fois vers l'agglomération genevoise et vers l'agglomération de Lausanne. La plus grande d'entre elles est Aubonne (3 000 habitants).

GENÈVE EN COMPARAISON EUROPÉENNE

Selon l'Audit urbain, relevé de données statistiques sur les villes coordonné par Eurostat, les trois plus grandes agglomérations d'Europe sont, en 2010, Londres (12 100 000 habitants), Paris (11 760 000) et Madrid (6 490 000). Les agglomérations européennes de taille comparable, en termes de nombre d'habitants, à la Genève transfrontalière (810 000 habitants) sont, par exemple, Nice (850 000 habitants), Edimbourg (830 000) ou Strasbourg (760 000). Parmi les agglomérations proches géographiquement de Genève, l'agglomération de Lyon compte 1 910 000 habitants, celle de Grenoble 650 000 et celle d'Annecy 260 000.



Source : OFS / OCSTAT • Fond de carte : Swisstopo / DMO / IGN



LES DIFFÉRENTS PÉRIMÈTRES TRANSFRONTALIERS DE GENÈVE

Il existe différentes définitions du périmètre de l'agglomération genevoise.

La définition de l'**agglomération genevoise selon l'Office fédéral de la statistique** est présentée dans cette publication. Elle identifie un centre d'agglomération, urbain et dense, et une couronne d'agglomération, caractérisée par le fait qu'une proportion notable de sa population active travaille dans le centre. Cette définition se base sur des sources statistiques suisses et, dans le cas des agglomérations transfrontalières, étrangères. Elle est proche de la notion d'aire urbaine utilisée en France et en Europe.

L'**Espace transfrontalier genevois** est le périmètre de référence des études de l'Observatoire statistique transfrontalier. Il correspond, côté suisse, au canton de Genève et au district de Nyon et, côté français, à la zone d'emploi du Genevois français. Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel

les entreprises peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Contrairement à la définition des agglomérations, une zone d'emploi ne se base pas sur les notions de centre et de couronne. Les zones d'emploi sont définies par l'Institut national de statistique et d'études économiques (Insee), sur la base des données du recensement de la population. La dernière mise à jour des zones d'emploi date de 2010, sur la base de données de 2006.

Le **Grand Genève** est un périmètre qui inclut toutes les parties prenantes du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Il contient, côté suisse, le canton de Genève et le district de Nyon et, côté français, l'ARC du Genevois français groupant les communautés de communes et d'agglomération participant à ce projet, piloté par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Le territoire couvert par le Grand Genève repose sur une adhésion politique; cela étant, son périmètre est très proche des périmètres définis statistiquement.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Rapport méthodologique de l'Office fédéral de la statistique :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/11/geo/raeumliche_typologien/00.html

Liste des communes appartenant à chacun des périmètres :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=21_02

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2015. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 05 – FÉVRIER 2015

12.02.2015

